

CPR – 250912

UNIVERSITÉ DE MONCTON

COMITÉ DES PROGRAMMES DU 1^{ER} CYCLE

Réunion du 12 septembre 2025

À distance – Microsoft Teams

PRÉSENCES :

Farah Lina Djebari	Monique Levesque
Gérard Poitras	Nicole Forest
Gilles Roy, président	Olivier Clarisse
Jean-François Thibault, vice-président	Ophélie Chiasson
Jo-Annie Ouellette	Rita Khoury, secrétaire
Mohammed Lamine Fayçal Bellaredj	Sylvie Morin
Mona-Luiza Ungureanu	Thomas Hodd
Monica McGraw	Viktor Freiman

PERSONNES EXCUSÉES

Darcie Savoie
Justin-Cédric Maalouf
Mireille Demers
Stéfanie Wheaton

1. Ouverture de la réunion

Le président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum, souligne l'arrivée de nouveaux membres au comité et déclare la réunion ouverte à 13 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

R :01-CPR250912

Olivier Clarisse, appuyé de Gérard Poitras, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté ».

Vote sur R01 unanime ADOPTÉE

3. Adoption du procès-verbal du CPR-250606

Un membre souligne l'importance de prévoir un mécanisme de suivi afin de s'assurer que les recommandations adoptées soient effectivement mises en œuvre. Le président indique que ce point sera ajouté à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.

SUIVI : Registrariat

R:02-CPR250912

Jean-François Thibault, appuyé de Thomas Hodd, propose :

« Que le procès-verbal du CPR-250606 soit adopté ».

Vote sur R02 unanime ADOPTÉE

4. Ajout au répertoire des résultats d'apprentissage de programme (RAP) pour les programmes de génie civil, de génie électrique et de génie mécanique

Le président du Comité rappelle que le Sénat académique a adopté la terminologie « résultats d'apprentissage » en remplacement de « objectifs d'apprentissage ». Il précise que le CPR avait également adopté un guide sur les résultats d'apprentissage (RAP) ainsi que des lignes directrices pour leur élaboration. Huit résultats d'apprentissage sont définis par la CESPM, auxquels la stratégie CAP sur l'avenir a ajouté la créativité/innovation et l'engagement personnel, social et citoyen, pour un total de dix.

Le doyen de la Faculté de génie présente le dossier d'ajout au répertoire des résultats d'apprentissage de programme pour les trois programmes de baccalauréat en génie (civil, électrique et mécanique).

Il explique que les résultats d'apprentissage ont été élaborés pour répondre aux exigences de la CESPM, avec l'ajout des deux résultats propres à l'Université. Comme le programme existait déjà, la démarche a été réalisée en sens inverse et a nécessité un arrimage avec les exigences de l'agrément. Il mentionne que certains résultats d'apprentissage, comme la compétence en communication, se retrouvent dans les deux systèmes, alors que d'autres ont été plus difficiles à intégrer. Il souligne enfin que le document présenté sera revu chaque année dans le cadre du processus d'amélioration continue.

Un membre souligne que le deuxième résultat d'apprentissage de programme met en évidence l'importance de reconnaître la contribution d'autres disciplines et confirme que les personnes étudiantes doivent être ouvertes à plus que leur seule spécialisation. Il ajoute qu'il a hâte de voir comment évolueront les OFG et s'ils seront éventuellement modifiés. Le doyen de la Faculté précise que deux cours au choix et cinq cours à option relèvent des OFG, mais qu'ils ne sont pas intégrés pour l'instant puisque certains cours ne sont pas toujours offerts et que la gestion reste à développer. Le Président rappelle que les OFG font l'objet d'une action prévue dans le plan opérationnel institutionnel, sous la responsabilité de la vice-rectrice adjointe à l'enseignement, et qu'un exercice de révision du régime pédagogique est en cours, auquel le comité de programme et d'autres instances pourront contribuer.

Un membre souligne l'arrimage réussi entre les contraintes de l'agrément et celles de la CESPM. Il ajoute que certains cours associés au résultat no 4 (capacité d'analyse) pourraient aussi être liés au résultat sur l'engagement, ce qui pourrait être exploré dans un second temps. Par la suite, un membre demande si un même RAG peut être associé à plus d'une catégorie de RAP. Un autre membre rappelle que chaque cours doit comporter au moins un RAG associé à un RAP et qu'il vérifiera si un cours peut apparaître plus d'une fois. Le doyen de la Faculté précise que, jusqu'ici, chaque RAG est placé une seule fois dans le tableau, mais qu'il peut aussi être utilisé dans plusieurs catégories. Un membre ajoute que les chevauchements sont inévitables dans certaines disciplines et que les documents en cours d'élaboration pourront être ajustés pour clarifier ce point.

Un membre demande des précisions sur la mention du « logiciel » comme méthode d'évaluation. Le doyen de la Faculté explique que, dans certains cours, les logiciels sont utilisés comme outils intégrés aux exercices, ce qui justifie leur prise en compte dans l'évaluation.

Le Président du Comité souligne l'importance de l'amélioration continue et félicite la Faculté pour le travail accompli. Il rappelle que l'exercice devra être élargi à tous les programmes de l'Université.

R:03-CPR250912

Gérard Poitras, appuyé de Monique Levesque, propose :

« Que le CPR adopte les résultats d'apprentissage de programme (RAP) des programmes de génie civil, de génie électrique et de génie mécanique et qu'ils soient ajoutés au répertoire. »

Vote sur R03 unanime ADOPTÉE

5. Modifications au cours MUSI4063 (Technique de direction II)

Le Comité étudie une proposition visant à modifier le cours MUSI4063 (3 crédits), actuellement offert sur une seule session, afin qu'il soit réparti sur deux sessions. Les motifs évoqués concernent la nature des apprentissages (analyse et préparation de partitions musicales, pédagogie et animation), qui nécessitent un temps plus long pour développer les compétences des personnes étudiantes. Un membre soulève la possibilité de difficultés administratives, notamment au niveau du Registrariat. Le Président conclut que la Faculté peut aller de l'avant et qu'au besoin, des ajustements pourront être apportés par la suite.

R:04-CPR250912

Jean-François Thibault, appuyé de Olivier Clarisse, propose :

« Que le CPR accepte les modifications proposées au cours MUSI4063 (Technique de direction II). »

Vote sur R04 unanime ADOPTÉE

6. Affaires nouvelles

7. Prochaine réunion: 17 octobre 2025 à 13 h 30
8. Clôture de la réunion à 14 h 10